

l'an deux mil vingt-trois
Le quatre avril à dix-huit heures
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, légalement convoqué, s'est réuni en mairie
sous la présidence de Mme CHERET, Présidente du CCAS,

Date de convocation
27 MARS 2023

Etaient présentes :
Mmes BISSON, BOIS (arrivée en cours de séance), CHARIERAS, CHERET,
DELAGE, FLOHIC, GILLMANN

**Date d'affichage
De la convocation**
27 MARS 2023

formant la majorité des membres en exercice.

**Date d'affichage
De la délibération**
6 AVRIL 2023

Pouvoirs : ./.

Absentes: Mmes DURAND, MILON

Nombre de membres 9

Présents 7

Votants 7

OBJET : Demande de subvention de l'Association Solidarité Accompagnement des Migrants

Mme la Présidente fait part à l'Assemblée de la demande de subvention reçue de l'Association Solidarité Accompagnement des Migrants qui a pour missions d'apporter aux réfugiés hébergés au centre des Orantes de Bonnelles, des prestations de nature à faciliter leur intégration dans la société (accès à la culture, apprentissage de la langue). Elle informe les membres présents qu'un projet a récemment été concrétisé avec cette association et le Bazar Culturel, un théâtre social itinérant : migrants et jeunes cernaysiens (ou de communes environnantes) ont créé et présenté ensemble une visite immersive théâtralisée au Petit Moulin.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Après échanges de vues et délibérations,
A l'unanimité,

DECIDE de verser à l'Association Solidarité Accompagnement des Migrants, sise à 78830 Bonnelles – 13, rue de Villevert, une subvention de 100 euros au titre de l'année 2023.

DIT que cette somme est inscrite à l'article 6574 du budget 2023.

Pour extrait conforme

Cernay-la-Ville, le 6 avril 2023



Claire CHERET
Présidente du CCAS